



المكتب الإقليمي مؤتمر لاهي للقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa

# PRÉSENTATION DES TRAVAUX ET INSTRUMENTS DE LA HCCH : LE RÔLE DE LA HCCH DANS L'UNIFICATION DES RÈGLES DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ



MONSIEUR RACHID OUADIFI : REPRÉSENTANT DU BUREAU RÉGIONAL DE LA HCCH POUR L'AFRIQUE

# LA HCCH : UNE ORGANISATION PIONNIÈRE AU SERVICE DE L'UNIFICATION DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ



échanges transfrontières

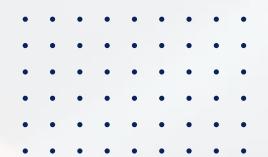


Espace juridique globalisé

# LA HCCH : UNE ORGANISATION PIONNIÈRE AU SERVICE DE L’UNIFICATION DU DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

---

- Quelle autorité est compétente pour connaître du litige ?
- Quelle loi doit être appliquée ?
- Dans quelles conditions une décision étrangère peut-elle être reconnue et exécutée ?



# CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (HCCH)

- Organisation intergouvernementale dont l'origine remonte à 1893
- Mandat législatif : « unification progressive des règles de droit international privé » (art. 1 du Statut de la HCCH)
- Élabore des traités internationaux – les « Conventions de la HCCH » – et d'autres instruments, et veille à leur fonctionnement pratique
- Effets pratiques et concrets pour les individus, familles et acteurs économiques, et retombées économiques significatives pour les utilisateurs et les États





المكتب الإقليمي لمؤتمر لاهاي للقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa

# LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES VULNÉRABLES



# LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

---



La Convention de 1980 sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants :

- Protection renforcée de l'enfant
- Lutte contre les déplacements illicites
- Retour immédiat de l'enfant
- Rapidité des procédures
- Coopération internationale efficace
- Coordination des autorités centrales
- Sécurité juridique transfrontalière

# LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

**La Convention 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants:**

- Cadre juridique global
- Prévention des conflits de décisions
- Renforcement de la coopération transfrontière
- Continuité de la protection de l'enfant
- Reconnaissance de mesures juridiques diverses (ex. kafala)
- Harmonisation des règles internationales tout en respectant la diversité juridique



# LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

**La Convention de 2000 sur la protection internationale des adultes :**

- Protection des adultes vulnérables
- Dimension transfrontalière
- Sécurité juridique
- Reconnaissance des mesures de protection
- Prévention des conflits de juridictions
- Évitement du vide juridique

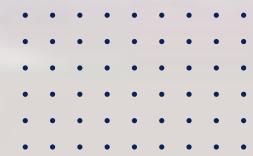


# LA PROTECTION INTERNATIONALE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES VULNÉRABLES

---



Enfin, la **Convention de 2007 sur le recouvrement international des aliments** envers les enfants et autres membres de la famille institue un système moderne et efficace pour garantir l'exécution transfrontière des obligations alimentaires.





المكتب الإقليمي لمؤتمر لاهاي للقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa

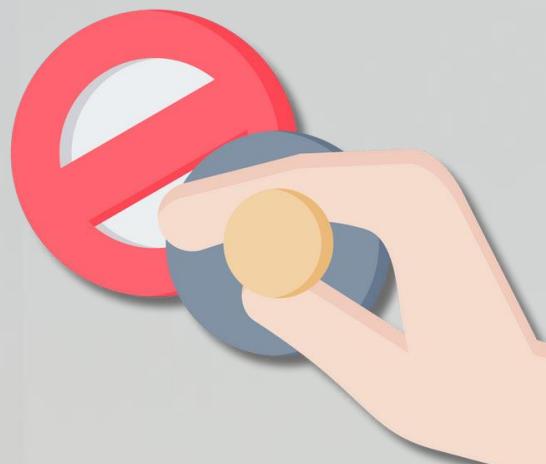
# LE CONTENTIEUX TRANSNATIONAL, L'ACCÈS À LA JUSTICE ET APOSTILLE



# LE CONTENTIEUX TRANSNATIONAL, L'ACCÈS À LA JUSTICE ET APOSTILLE

## La Convention de l'Apostille de 1961 :

Simplification de la légalisation des actes publics grâce à l'Apostille, favorisant une circulation internationale rapide, sécurisée et efficace des documents, dans un cadre largement adopté et adapté aux besoins pratiques des États, des citoyens et des administrations.



# LE CONTENTIEUX TRANSNATIONAL, L'ACCÈS À LA JUSTICE ET APOSTILLE



## **La Convention de 1980 sur l'accès international à la justice :**

Renforcement de l'accès effectif à la justice et de l'égalité des justiciables, grâce à des mécanismes facilitant la transmission rapide et sécurisée des actes judiciaires, assurant ainsi le respect des droits de la défense.

## **La Convention de 2005 sur les accords d'élection de for et la Convention de 2019 sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale :**

Mise en place d'un cadre juridique clair et prévisible pour la compétence juridictionnelle et la reconnaissance des jugements étrangers, renforçant la sécurité juridique et la circulation internationale des décisions civiles et commerciales.



المكتب الإقليمي لمؤتمر لاهاي للقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa



# LE DROIT COMMERCIAL, NUMÉRIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL



# LE DROIT COMMERCIAL, NUMÉRIQUE ET FINANCIER INTERNATIONAL

---

Adaptation du droit international privé aux enjeux du numérique et de la finance digitalisée, afin d'assurer sécurité juridique, détermination de la loi applicable, compétence juridictionnelle et responsabilité dans les relations transfrontières.

La HCCH adapte le droit international privé aux mutations numériques pour garantir sécurité juridique, prévisibilité et confiance, tout en soutenant l'innovation et le développement des échanges dématérialisés.



المكتب الإقليمي لمؤتمر لاهاي للقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa

# LE BUREAU RÉGIONAL : UNE PLATEFORME INSTITUTIONNELLE AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE L'EXPERTISE NOTARIALE AFRICAINE EN DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ



# LE BUREAU RÉGIONAL DE LA HCCH POUR L'AFRIQUE

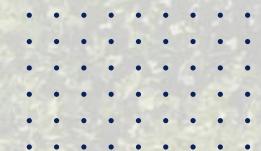
---

---

---

Dans le paysage institutionnel et conventionnel de la HCCH, l'Afrique demeure, à ce jour, la région la moins représentée au sein de l'organisation.

**Neuf États africains** sont actuellement membres de l'Organisation, soit environ 15 % des pays du continent.

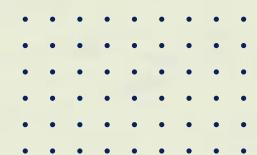


# LE BUREAU RÉGIONAL DE LA HCCCH POUR L'AFRIQUE

---

Le Bureau Régional Africain favorise l'inclusion et l'adaptation du droit international privé aux contextes africains, renforce la coopération transfrontière et soutient l'élaboration, la mise en œuvre et le renforcement des capacités juridiques des États du continent.

Le Bureau Régional Africain agit comme plateforme de dialogue et d'expertise, facilitant l'échange de bonnes pratiques, la diffusion du savoir juridique et l'appropriation des normes internationales par les États et praticiens africains.



# MISSIONS DU BUREAU RÉGIONAL

01

Renforcer la visibilité,  
la compréhension et  
l'appropriation des  
instruments de la  
HCCH au sein des  
États africains

02

Accompagner et soutenir  
les États dans leurs  
démarches d'adhésion  
aux conventions  
pertinentes, en tenant  
compte de leurs priorités  
nationales et régionales

03

Appuyer la mise en  
œuvre effective et le bon  
fonctionnement pratique  
des conventions et  
instruments de la HCCH,  
afin d'en garantir  
l'impact concret

04

Développer les capacités des  
praticiens du droit, en  
particulier des notaires, appelés  
à jouer un rôle central dans la  
sécurisation des actes, la  
gestion des situations  
juridiques transfrontières et la  
prévention des litiges

# LA COOPÉRATION ÉTABLI ENTRE LE BUREAU RÉGIONAL AFRICAIN ET LA COMMISSION DES AFFAIRES AFRICAINES DE L'UINL



المكتب الإقليمي لمؤتمرات لاهاي للقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa



Union Internationale Du Notariat  
Commission des Affaires Africaines  
CAAF-UINL

01

Développer des programmes de formation spécialisés et adaptés à destination des notaires africains, tenant compte des réalités juridiques et institutionnelles du continent

02

Renforcer la maîtrise des conventions et instruments de la HCCH, ainsi que des mécanismes de coopération transfrontière, afin d'en assurer une application pratique efficace

03

Favoriser l'émergence d'une expertise notariale africaine structurée, capable de répondre aux besoins croissants liés à la mobilité des personnes, des biens et des investissements, tant à l'échelle continentale qu'internationale

04

Contribuer à l'harmonisation progressive des pratiques notariales à l'échelle régionale, dans le respect de la diversité des systèmes juridiques nationaux et des traditions notariales africaines



Connecter Protéger Coopérer Depuis 1893  
Connecting Protecting Cooperating Since 1893  
Conectando Protegiendo Cooperando Desde el 1893

المكتب الإقليمي المؤتمري لقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa



Union Internationale Du Notariat  
Commission des Affaires Africaines  
CAAf-UINL

Renforcement des compétences du notariat africain pour soutenir l'intégration juridique, développer une expertise locale, sécuriser le cadre juridique, favoriser les investissements et promouvoir le développement et la prospérité du continent.



المكتب الإقليمي لمؤتمر لاهاي للقانون الدولي الخاص لإفريقيا  
Le Bureau Régional de la HCCH pour l'Afrique  
HCCH Regional Office for Africa

# PRÉSENTATION DES TRAVAUX ET INSTRUMENTS DE LA HCCH : LE RÔLE DE LA HCCH DANS L'UNIFICATION DES RÈGLES DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

**MONSIEUR RACHID OUADIFI** : REPRÉSENTANT DU BUREAU RÉGIONAL DE LA HCCH POUR L'AFRIQUE

MERCI DE VOTRE ATTENTION